



Bulletin Hebdomadaire n°08

Lundi 07 Septembre 2026

SOMMAIRE

Secrétariat	Page 2
Sportive	Page 3
Qualification	Page 4-5
3x3 et Féminines	Page 6
Officiels	Page 7-8
Salles et Terrains	Page 9
Technique et Jeunes	Page 10-11
Trésorerie	Page 12
Courriers	Page 12
Evenements	Page 13-14

ANNEXES

Sportive : Programmation 19 et 20 septembre
Brûlages équipes
Tirage coupe de Haute-Savoie



Comité Départemental de Haute-Savoie de Basket-Ball

85 Rue Val Vert – Seynod - 74600 Annecy

Tel 04.50.33.59.36 – site <https://comite74.com>

Permanences du secrétariat: le lundi de 17h à 20h



SECRÉTARIAT

Membres présents :

Mrs AVRILLON David – FAVRE Damien – GENANS BOITEUX Sébastien – GUILLOUX Michel – MANCONI Teddy –
PETITE Yannick

Mmes CABEL Sandrine – EK KOBAL Hannen – GENOUD Christine – GINISTY Martine – NAYM Ibtisam – PIPERAUX
Catherine - SPATARO Marie- France – VESIN Patricia

Participant :

Mme CATELAIN Hélène

Excusés(es) :

Mrs PERRIN Serge – TOURNEBIZE Bernard – BOSSU Manuel – BELLET Christian
Mme PIN Pascale

Prochain BH : lundi 14 Septembre 2026 – Avis tient lieu de convocation

SPORTIVE

Information Commission

- Ville la grand : Ajout U13M
- Thônes : Ajout U15F

Forfait général : L'équipe U15F de Bas Chablais est forfait pour la saison. Les clubs devant les rencontrer lors de cette première phase sont exempt

Le club d'Alby-sur-Chéran fait actuellement face à des restrictions d'utilisation des gymnases suite à la fermeture temporaire de l'un des deux équipements de la commune. Par conséquent, il est possible que la programmation des rencontres de la catégorie U15 soit planifiée à des horaires plus tardifs que d'habitude et les match U18 le samedi

Pour les clubs désirant inscrire des équipes jeunes supplémentaires merci d'adresser vos demandes avant le 12 Octobre pour que la commission puisse voir si place disponible.

Rappel : Pas d'ajouts d'équipes seniors en cours de championnat.

Pour les clubs qui envoient leur programmation, merci de l'envoyer au format Excel, en veillant à renseigner tous les éléments demandés (voir tableau ci-dessous qui est juste une extraction fbi). Actuellement les programmations arrivent dans tous les formats possible et nous aimerions uniformiser pour plus de clarté lors du traitement .

Division	N° de match	Equipe 1	Equipe 2	Date de rencontre	Heure	Salle
DMU13	25	TOTO	TUTU	19/09/2026	15:00	Salle des merveilles
DMU15	968	TOTO	TATA	19/09/2026	17:00	Salle des merveilles
PRF	25998	TOTO	TATA	19/09/2026	19:00	Salle des merveilles

LICENCES

Information Commission

LICENCES CD 74 SAISON 2026 / 2027

- . Ne pas téléphoner ou écrire à la FFBB. Joindre le comité pour tous problèmes.
- . Bien vérifier l'adresse du licencié surtout s'il est muté
- . Quand le formulaire de surclassement est faux ou sous daté (formulaire 2025/2026) même si la date est bonne, il est supprimé.
- . Attention certificat médical FFBB la case pratique du basket ou du sport (pratique non compétitive – Vivre Ensemble y compris pratique loisir dans le cadre du VxE) ne convient pas à la discipline compétition ou loisir
- . Nous ne vérifions pas la pratique sportive. C'est au club de la faire. Attention de bien cocher les fonctions nécessaires (arbitre, entraîneur, OTM, ...)
- . Les certificats médicaux doivent avoir le cachet du médecin. *Le certificat médical doit être daté et comprendre notamment le nom, la signature manuscrite et le cachet du médecin qui doit être détenteur d'une formation/d'un diplôme validé/reconnu par le Code de la Santé Publique*
- . Les certificats médicaux doivent avoir moins de 6 mois. *Chaque nouveau certificat médical présenté à la FFBB doit dater de moins de 6 mois. La durée de validité du certificat médical de 6 mois s'apprécie au jour de la demande de licence.*
- . Photo : que le visage du licencié sur fond neutre pas de chapeau, pas d'accessoire, pas à contre-jour, pas en groupe, ...
- . Aucune aptitude médicale n'est requise pour les fonctions « diriger » et « officier hors arbitrage ».
- . Pour les licenciés exerçant uniquement la fonction d'entraîneur, la délivrance et le renouvellement d'une licence est subordonnée à l'attestation du renseignement d'un questionnaire de santé.
- . La page de conclusion du dossier médical d'arbitre ne peut être présentée à la place du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du basketball.
- . Surclassement : Tout licencié dans les catégories jeunes peut, en fonction de ses aptitudes physiques et techniques faire une demande de surclassement pour évoluer en catégorie d'âge supérieure.
- . Le surclassement est valable uniquement pour la saison en cours. La date d'effet du surclassement est celle du dépôt du certificat médical, autorisant le surclassement au Comité Départemental. Est assimilée à la date de dépôt, la date de saisie du surclassement dans le logiciel fédéral FBI par le Comité départemental.
- . Le licencié n'a pas d'adresse mail ou d'ordinateur, comment son inscription se déroulera-t-elle ?
Le licencié pourra réaliser ces opérations à partir d'un téléphone portable ou d'une tablette. Sinon, le club sera en appui de ses licenciés pour créer ou renouveler la licence. Les licenciés n'ayant pas de mails rempliront le formulaire de licence papier, qu'ils transmettront à leur club avec les justificatifs nécessaires, pour saisie/intégration dans FBI (comme précédemment, cette fonctionnalité restant accessible pour les clubs). Le club rentrera l'adresse mail du club.
- . **Les délais de vérification du comité sont :**
- . **Le comité a 15 jours pour valider la qualification. Il s'agit de 15 jours calendaires qui courent à partir de la validation par le club (à compter du 15 août). Il s'agit de 15 jours calendaires qui courent à partir de la validation par le club.**

- Si le comité n'effectue pas de vérification sous les 15 jours, il reste un délai de 2 mois pour que le comité puisse effectuer ses vérifications. La e-Licence sera néanmoins envoyée au licencié sous 15 jours.
- La qualification se fait à la date de validation du club. La validation par le club vaut qualification. Le joueur est donc autorisé à jouer sous la responsabilité du club dans l'attente de la validation du comité et de la réception de la licence dématérialisée.
- Si le joueur a eu un retrait de qualification, la date de qualification sera à la requalification du comité. (les matchs seront perdus par pénalités)
- Passé le délai de deux mois, la qualification sera réputée acceptée. Ce délai administratif est associé à la notion de « silence vaut acceptation Le délai de 15 jours, part-il de la saisie par le licencié ou à la date de validation du club ?

	<u>Au jour de la demande de licence</u>	
	<u>Mineurs (moins de 18 ans)</u>	<u>Majeurs (plus de 18 ans)</u>
1^{ère} licence	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication
Renouvellement de licence	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Questionnaire de santé (pendant une période de 3 saisons sportives consécutives) puis à l'issue des 3 saisons sportives certificat médical de moins d'1 an de contre-indication ou en fonction des réponses au questionnaire de santé : production d'un certificat médical de moins de 6 mois ou Le mineur qui a présenté un certificat médical en saison N et qui sollicite une licence en tant que majeur en saison N+1 devra répondre au questionnaire de santé et en fonction des réponses au questionnaire : production d'un certificat médical de moins de 6 mois
Reprise de licence après un arrêt	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication

IMPORTANT

Surclassement d'un joueur devant évoluer en championnat de France ou en championnat régional nécessitant la visite chez un médecin agréé - FFBB

Procédure sur le BH 02 de la LIGUE AURA

Courrier Reçu

- LIGUE AURA : PV Surclassement n°2**

3X3 & COMMISSION FEMININE

Information Commission

**La commission est à la recherche de licenciées
afin d'étoffer le pôle féminin**

OFFICIELS

Information Commission

RECYCLAGE ARBITRE OBLIGATOIRE DE DEBUT DE SAISON

**Il se déroulera le dimanche 13 septembre 2026
A la Maison des Sports d'ANNEMASSE de 9h00 à 17h00
RV à 8h30**

Arbitres ne pouvant participer au recyclage car absence de la fiche de renseignements :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| • CANTOREGGI Emma | ANNEMASSE BC |
| • CHAGOUBI Camillia | BONNEVILLE BC |
| • FERREIRA DO CARMO Simao | RUMILLY BC |
| • GAVARD Léo | SALLANCHES BC |
| • GRINDATTO OMNES Enzo | BC BAS CHABLAIS |
| • KAMWA Léo Mathis | VILLE LA GRAND |
| • LAMFAKKAH Salma | ANNEMASSE BC |
| • MAGNAC Cyril | UCB ST JORIOZ |
| • YJJOU-COLY Alicia | SALEVE BASKET CRUSEILLES |

Arbitres ne pouvant être désignés car absence de la fiche mineur :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| • BELALIT Byssène | CRAN-PRINGY ANNECY BASKET |
| • BELAOUER Aymen | ANNEMASSE BC |
| • BLIDI Lina | BASKET PAYS DE GEX |
| • CANTOREGGI Emma | ANNEMASSE BC |
| • CHAGOUBI Camillia | BONNEVILLE BC |
| • FERREIRA DO CARMO Simao | RUMILLY BC |
| • GRANDCLEMENT Adam | SALLANCHES BC |
| • KAMWA Léo Mathis | VILLE LA GRAND |
| • LAMFAKKAH Salma | ANNEMASSE BC |
| • LEPELIER Lenny | ES EPAGNY METZ-TESSY |

- MARTELLI Thomas
- TECHER Hugo

FLAP PUBLIER
VIUZ EN SALLAZ

La commission est à la recherche d'un gymnase pour la formation des nouveaux arbitres débutants les dimanches 18 et 25 octobre 2026

La commission est à la recherche d'un gymnase avec 2 ou 3 salles de cours pour l'examen des nouveaux arbitres débutants le dimanche 1^{er} novembre 2026

Dossiers Médicaux Arbitres

- **BLIDI Fehmi** : Dossier reçu le 07 septembre 2026
- **CHIARELLI Mario** : Dossier reçu le 07 septembre 2026

Courriers clubs

- **VILLE LA GRAND** : Inscriptions 2 stagiaires formation arbitres VERGARA Loan & BARBEROUSSE Ethan

SALLES ET TERRAINS

INFORMATION COMMISSION

PV de Sécurité des panneaux et PV de visite d'un Etablissement recevant du public.

Veuillez envoyer par mail au Comité du CD74

La Copie du dernier registre des vérifications et résultats des essais de contrôle des panneaux (VALABLE 2 ANS) + le PV de visite d'un établissement recevant du public VALABLE 3 OU 5 ANS suivant le classement des salles).

A demander à votre Mairie ou Communauté de Communes.

ENVOYER LES DOCUMENTS sous fichiers Microsoft Edge PDF

LISTE DES SALLES CONCERNEES au 07/09/2026

Salles dont les 2 documents sont à fournir :

GYMNASE SOMEILLER	ANNECY BASKET
GYMNASE DE LA SARDAGNE	CLUSES
COMPLEXE SPORTIF CITE DE L'EAU	PUBLIER
GYMNASE DE LA PISCINE	L A ROCHE SUR FORON
GYMNASE DE BARRAL	ANNECY
GYMNASE DES GLIERES	ANNEMASSE
COMPLEXE SPORTIF DES EBEAUX	CRUSEILLES

Salles dont uniquement les PV de visite d'un établissement recevant du public sont périmés :

CENTRE LOISIRS DASSAULT	METZ-TESSY
COMPLEXE SPORTIF LABRUNIE	LA ROCHE SUR FORON
GYMNASE DE GENEVRAY	THONON
GYMNASE DE VUACHE	VALLEIRY

Salles dont uniquement les PV de contrôle des panneaux ne sont pas à jour :

GYMNASE COLLEGE LA SALLE PRINGY	PRINGY
GYMNASE COLLEGE RENE LONG	ALBY SUR CHERAN
GYMNASE MUNICIPAL	THONES
GYMNASE DU CES (Gymnase du Bas Chablais)	DOUVAIN
COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL	MARGENCEL
GYMNASE CHARLES PONCET	CLUSES
GYMNASE LTE	CLUSES
GYMNASE DES EBEAUX	CRUSEILLES
SALLE DU PRE D'ENFER	FAVERGES
COMPLEXE SPORTIF DU LETRAZ	METZ-TESSY
GYMNASE MUNICIPAL	ST JORIOZ
GYMNASE DES PRESLES	SCIONZIER
GYMNASE DU MONT DES PRINCES	SEYSSEL
SALLE DES VERCHERES	VILLE LA GRAND

NOUS INFORMER SI VOUS N'UTILISEZ PLUS CES SALLES POUR VOS COMPETITIONS OFFICIELLES.

Courriers Clubs

- **RUMILLY BC** : PV Sécurité public Gymnase du Clergeon

TECHNIQUE ET JEUNES

Information Commission

GENERATION 2014

Listes de joueurs (ses) retenus

Filles 2014

DROGUET	Rachel	Thonon
VEAU	Typhaine	St Julien
HUGUENIN	Mei	Annemasse
CANIQUEITE	Jewelle	Annemasse
DEBERNARD	Lisa	Gex
FLEURY	Moana	Gex
MESKOUR	Selma	CPAB
VUAGNOUX	Agathe	Thonon
CAMARA	Lia	Annemasse
GRANIER	Tessa	CPAB
ARMAFET	Nina	CPAB
SIMON	Valentine	Gex
MARIN	Kenya	Frangy
DELOZANNE	Julia	Frangy
PRIETO KALIABINE	Mila	St Julien
VILLAIN	Tessa	CPAB

Dates

20 septembre après midi

11 octobre matin

18 octobre après midi

24/25 octobre

Gars

GARCIA	Thibault	Epagny
HUDRY	Enzo	Thônes
NICOLE	Mathieu	St Julien
VALLE	Ryan	Epagny
ANNARUMMA	Giovanni	Epagny
GALIBERT	Romain	Rumilly
BENECH	Noham	Epagny
MENKOVIC	Selman	Rumilly
HABBIB	Sonni	Rumilly
VUAGNOUX	Guerlain	Publier
GREGULSKI	Noah	Epagny
MAGIGLIO	Lucas	La Roche
PLANTEFEVE	Yannis	Epagny
KPODAR	Lenny	Rumilly

Dates

20 septembre matin
4 octobre après midi
18 octobre journée
24/25 octobre stage

GENERATION 2015

Les lieux et horaires seront donnés ultérieurement.

Dates filles

11 octobre
31 octobre
29 novembre
13 décembre

Dates gars

20 septembre 13h30 à 16h St Julien gymnase Mme de Stael
18 octobre
31 octobre
13 décembre

FORUM Mini basket U7/9 et U11 : (Inscription sur contact@basket74.fr)

Samedi 12 septembre 13 à 17h au gymnase Mme de Stael à St Julien

JAPS entraîneur U15 et U18 : (Inscription sur contact@basket74.fr)

Dimanche 13 septembre 8h30 à 12h30 Maison des sports Annemasse

Ces 2 journées restent obligatoires pour les entraîneurs des catégories du 74 et la JAPS U15/18 est comptabilisée pour le statut entraîneur Ligue.

Pour tout information, contacter Hélène CATELAIN au 0608407824 ou par mail ctfbasket74@orange.fr

Brevet fédéral Jeunes informations et inscriptions

Les BF sont mis en ligne sur le site de l'IFRABB <https://ifrabb.fr/>

TRÉSORERIE

INFORMATION COMMISSION

Courriers reçus

- **TOTALENERGIE** : Facture septembre 2026
- **VERISURE** : Facture septembre 2026

COURRIERS

Courriers de la Ligue AURA :

- BH N°6

e-ffbb :

- [2026-09-03-NOTE-LR-CD-CLUBS-0-SGL-Annuaire-politico-opérationnel-FFBB](#)
- [2026-09-07-NOTE-LR-CD-Suivi-Médical-Réglementaire-des-Pôles-Espoirs](#)

Courriers des comités départementaux de la Ligue :

- **Comité de Savoie** : BH n°6
- **Comité de l'Isère** : BH n°8
- **Comité de Drôme Ardèche** : BH n°8 et ses annexes

Divers :

- **COSMOS** : n°36

EVENEMENTS & INFORMATIONS



Les nouvelles conditions pour le pass Sport dévoilées !

Le Ministère a communiqué le 29 août sur la reconduction du dispositif « pass Sport » pour la saison 2026 - 2027, avec de **nouvelles conditions d'éligibilité** :

- Un montant fixé à 50 €
- La réintégration des jeunes de 6 à 13 ans
- Un critère basé sur un quotient familial - CAF ou MSA - inférieur à 700 €
- Une aide complémentaire inédite pour accompagner les familles dans la durée

Les bénéficiaires recevront leur code pass Sport directement **par courrier électronique** mi-septembre 2026.

FORMATION BAFA

La Ligue de l'enseignement organise deux sessions BAFA aux vacances d'automne 2026 :

- BAFA formation générale du 17 au 24 octobre 2026 en demi-pension sur Avignon : 410€
- BAFA approfondissement "nature et environnement" en internat sur la station du Mont Serein - Mont Ventoux : 490€ (entièrement financé par la CAF et la région).

Vous trouverez plus d'informations sur notre site : <https://laligue84.org/bafa-bafd/>

Alors n'hésitez plus et contactez-nous au [04.90.13.38.00](tel:04.90.13.38.00) ou par mail : secretariat@laligue84.org